

Du protocole méthodologique de Rédaction de Mémoires de fin d'études (Licence/Master) et Autres publications scientifiques : une contribution scientifique alternative

GAFUNDU Déo*

Résumé

La présente étude propose ainsi une révisitation des protocoles méthodologiques de recherche et s'articule autour des neuf (9) points, lesquels constituent autant la base que l'ossature, mais aussi la problématique-même du référentiel méthodologique ici concerné. Il s'agit en l'occurrence, des Caractéristiques générales d'un Mémoire de Fin d'Études Supérieures et Universitaires ; de la Page de garde et Page de couverture ; du Thème du sujet ; de l'Introduction générale de l'étude à travers ses trois composantes principales que sont la Problématique du sujet, l'Objectif de l'étude, la Structure ou Plan de travail, le Développement proprement dit de l'étude, la Conclusion de l'étude, la Bibliographie, la Table des matières, ainsi que les Annexes.

Mots clés : *Protocole méthodologique, Rédaction de Mémoires de fin d'études, Publications scientifiques.*

Abstract

This present study thus proposes a revisiting of methodological research protocols and is structured around nine (9) points, which constitute both the basis and the framework, as well as the very issue at stake in the methodological framework concerned here. These are the general characteristics of a graduate and university thesis; the title page and cover page; the subject theme; the general introduction to the study through its three main components, namely the subject issue, the objective of the study, the structure or work plan, the actual development of the study, the conclusion of the study, the bibliography, the table of contents, and the appendices.

Keywords: *Methodological protocol, Writing final dissertations, Scientific publications.*

* Docteur en Sciences Économiques Appliquées, **Professeur Associé**, Enseignant – Chercheur à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'**Université de Kinshasa**, et à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'**Université de Goma**, République Démocratique du Congo.

I. Introduction

La présente étude a pour thème « le Protocole Méthodologique de Rédaction de Mémoires (Licence/Master) et Autres « Publications Scientifiques » ».

À travers ce thème, l'étude propose une contribution scientifique alternative autour dudit Protocole Méthodologique aux fins d'améliorer et d'harmoniser le mode de présentation desdits travaux tels qu'ils sont diversement développés ici et ailleurs, dans notre Université et même dans tout le pays ; mais ici et ailleurs, plus spécifiquement, dans le Domaine des Sciences Économiques et celui des Sciences Humaines, plus largement, (en l'occurrence celui du Droit - ou Sciences Juridiques- , des Sciences de l'Éducation, des Sciences Sociales, Politiques et Administratives, des Lettres, des Sciences de l'Information et de la Communication, ...), lesquelles devraient être tout autant intéressées par cette étude.

Ceci dit, s'agissant du protocole rédactionnel desdits travaux, il s'observe depuis quelques années, des difficultés quasi-systémiques dans l'Introduction des sujets mais, pire, un modèle plutôt douteux quant à la structuration des études et au développement des chapitres qui les composent.

La présente étude propose ainsi une révisitation des protocoles méthodologiques ci-dessous concernés. De là, l'étude voudrait ainsi déboucher sur un modèle plus conforme aux standards généralement admis quant aux différents aspects de développement de ce type de travail scientifique.

À cet effet, l'étude intervient, en premier lieu, en rapport avec le « Guide de Rédaction et de Supervision des Travaux Scientifiques ... (Annales de l'UNIGOM- Numéro spécial, Mars 2018), soit pour le compléter, soit pour re-situer certains aspects y développés, afin de les rendre plus conformes aux normes académiques et autres orientations pertinentes sur le sujet.

L'étude intervient, en deuxième lieu, en rapport avec les deux (2) variantes de Canevas inédits, à savoir le « Caneva du Mémoire » pour les filières « Comptabilité, Fiscalité, Douanes et Accises » et le « Caneva du Mémoire » pour la « Filière Marketing » (ISC, 28 avril 2022), lesquels canevas sont plutôt muets, ne reprenant que des indications du

« Canevas modèle » sans explication ni autre recommandation à l'intention des destinataires.

L'étude intervient, en troisième lieu, pour amender certaines coutumes non formelles mais fréquemment rencontrées quant au mode de rédaction des travaux des Mémoires et autres publications scientifiques (en Revues, notamment) tant au sein de notre Faculté qu'ailleurs dans nombres d'institutions d'enseignement supérieur et universitaire.

Dans son développement, l'étude s'articule autour des neuf (9) points, lesquels constituent autant la base que l'ossature mais aussi la problématique-même du référentiel méthodologique ici concerné.

En l'occurrence, il s'agit :

- des Caractéristiques générales d'un Mémoire de Fin d'Études Supérieures et Universitaires ;
- de la Page de garde (et Page de couverture) ;
- du Thème (et Titre) du sujet ;
- de l'Introduction générale de l'étude, (à travers ses trois composantes principales que sont la Problématique du sujet, l'Objectif de l'étude, la Structure ou Plan de travail) ;
- le Développement proprement dit de l'étude, (à travers ses deux principaux aspects que sont la Méthodologie de la rédaction complète du sujet ainsi que la Structuration de l'étude) ;
- la Conclusion de l'étude ;
- la Bibliographie ;
- la Table des matières ;
- et, enfin, les Annexes (de fin de l'étude).

II. Caractéristiques générales d'un Mémoire de Fin d'Études

À la fin du premier cycle, (consommé par le diplôme de Licence), et du deuxième cycle consommé par le diplôme de Master), l'étudiant finaliste est amené à rédiger et à présenter son Mémoire de Fin d'Études.

Un Mémoire de Fin d'Études constitue une composante du programme de formation académique, élaboré par l'étudiant pour appliquer ses connaissances et illustrer sa maturité scientifique autour d'un thème de recherche donné.

Sa matérialité est assise sur un certain processus de recherche ainsi que des normes rédactionnelles requises pour s'assurer d'un travail conforme autant sur le fond que sur la forme.¹ Ces normes rédactionnelles portent sur :

- La Page de couverture (et Page de garde), du point de vue de son contenu ainsi que de son mode de présentation ;
- Les contenus du thème ainsi que l'intitulé du sujet ;
- L'introduction générale du sujet, son objet ainsi que ses composantes ;
- Le développement de l'étude, autrement dit le corps de l'étude, du point de vue de la méthodologie (c'est-à-dire du processus de recherche et de rédaction) et surtout, de la structuration de l'étude ;
- Le sens ainsi que le contenu de la conclusion du sujet ;
- L'intérêt de la bibliographie ainsi que son mode de présentation ;
- La table des matières ;
- L'intérêt des Annexes et leurs positions dans le travail.

1. La page de garde (et page de couverture)

En son commencement, le travail de mémoire est caractérisé par une double page identique : la Page de garde et sa copie comme Page de couverture.

La Page de garde (aussi Page de couverture), est structurée en trois (3) parties, à savoir :

- (1) Le haut de la page, lequel reprend l'en-tête de l'Institution (Université ou Institut Supérieur) ;
- (2) Le milieu de la page, lequel reprend :
 - Le titre du sujet de Mémoire,
 - Suivi en bas, du nom de l'Auteur,
 - Du diplôme en vertu duquel le Mémoire est rédigé et présenté,
 - Des noms et qualités des deux encadreurs (Directeur et Rapporteur ou Directeur et Co-Directeur (3) du travail ;

¹ Deux (2) cycles établis aux termes de la récente réforme (2021) de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en RD Congo.

- (3) Le bas de la page, lequel reprend l'année académique correspondant à l'édition du travail.

Ci-après un modèle illustratif.

UNIVERSITÉ DE GOMA
« UNIGOM »



**FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
ET DE GESTION**

**Problématique de la rentabilité financière d'une société de
transport lacustre Goma/ Bukavu –
Cas de KIVU LAC CARGO,
de 20.... / à 20....**

Par

Luc-André MWANAFUNZI

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Sciences de Gestion - Option : Gestion financière.

Sous l'encadrement

- de Prof. Dr. Espoir MWALIMU, Directeur,
- et de l'Ass. Lejeune AKILIMALI, Rapporteur.

Année académique 20.../20...

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE ISC-GOMA



LE PLAN COMPTABLE OHADA : PROBLÉMATIQUE DE SA MISE EN ŒUVRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Par

Luc-André MWANAFUNZI

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Sciences Commerciales et Financières - Option : Comptabilité.

Sous l'encadrement

- de Prof. Dr. Espoir MWALIMU, Directeur.
- et de l'Ass. Lejeune AKILIMALI, Rapporteur.

Année Académique 20... / 20...

2. Le thème (et titre) du sujet

Lorsqu'un travail de Mémoire de Fin d'Étude doit être entrepris, il importe pour l'étudiant de bien maîtriser le thème proposé, la problématique qu'il soulève ainsi que le sens dans lequel celle-ci est entendue et devrait pouvoir être développée.

Ce faisant, le titre du sujet est supposé être le reflet aussi fidèle que possible de cette problématique et du sens dans lequel conduit son développement.

3. L'Introduction (générale) de l'étude

L'introduction (générale) d'un travail de Mémoire de Fin d'Études constitue la phase préliminaire de rédaction du travail. Celle-ci est structurée en trois (3) principaux points, à savoir : la problématique, l'objectif de l'étude, la Structure de l'étude (ou Sommaire, ou encore Plan de travail).

Par-delà ces trois (3) composantes principales, on peut y ajouter la Méthodologie, si nécessaire, à ce stade. Encore que, dans certaines études spécifiques, (en l'occurrence celles basées sur un recueil de données statistiques, sur des sondages ou des interviews), la Méthodologie devrait pouvoir être développé plus largement dans les chapitres appropriés, en préalable, pour justifier le mode de recueil ainsi que la validité des données qui fondent l'étude.

Grosso modo, le volume de l'Introduction, à travers ses composantes principales, ne doit pas excéder cinq pages, à raison de :

- 2 à 3 pages, pour la Problématique,
- ½ à 1 page, pour l'Objectif de l'étude,
- ½ à 1 page, pour la Méthodologie,
- ½ à 1 page, pour la Structure (ou Plan) de l'étude.

4. La Problématique du sujet et l'Objet de l'étude

4.1. La Problématique du sujet

Énoncer la problématique d'un sujet consiste à énoncer le cadre général qui motive le débat et, à partir de là, décrire le contexte spécifique du sujet ainsi que la direction, ou le sens dans lequel l'auteur entend orienter le débat.

Ceci dit, la maîtrise de la problématique du sujet suppose une première lecture bibliographique préalable, en survol, pour comprendre et situer le sujet.

4.2. L'objectif de l'étude

L'Objectif de l'étude découle de la Problématique.

Lorsque la Problématique du sujet a été clairement développée, il revient à l'auteur, en cette deuxième phase, de ressortir la thèse (autrement dit la préoccupation spécifique ou le questionnement), que soulève le sujet ainsi que le sens dans lequel l'auteur entend conduire le lecteur vers la réponse.

Selon le thème (et les auteurs), « l'Objectif de l'étude » est parfois segmenté en deux (2) sous-points, à savoir : « l'Objectif général » et « l'Objectif spécifique ». Pour d'autres auteurs, la segmentation se fait en trois (3) sous-points, à savoir : « l'Objectif général », « l'Objectif spécifique » et « les Hypothèses de travail ».

D'autres enfin, choisissent d'être encore plus prolixes en démultipliant l'Objectif de l'étude en autant de variables tel que : « objectif général », « objectif(s) spécifique(s) », « question de recherche », « hypothèse de travail ».

À travers ce dédale de concept et leur mode de développement, retenons « in fine » que « Question de recherche », « Objectif général » ou « objectif spécifique » ou encore « hypothèse de travail » sont tous des aspects et la raison d'être même, implicite ou explicite de « l'objectif de l'étude ».

De ce point de vue, la question de recherche constitue l'objectif même, général ou spécifique de l'étude. Elle consiste à mettre en évidence la préoccupation spécifique portée par le sujet ; préoccupation pour laquelle l'étude entend proposer une réponse. Les hypothèses de travail quant à elles, ne sont autres que le moyen ou la voie pour atteindre cet objectif ; elles en découlent et ont pour objet d'avancer les prémisses de la réponse supposée ainsi que les fondements justificatifs qui vont pouvoir étayer ladite réponse.

Attention donc à l'excès et aux abus de langage ! Pour un travail de Mémoire, à fortiori, celui d'un Rapport de recherche ou autre Publication scientifique, point n'est besoin de segmenter autant l'Objectif de l'étude, encore moins de lui adjoindre

tous ces autres qualificatifs en plus de l'objectif-même de l'étude ou en lieu et place de celui-ci. Ce serait des redites, voir un abus ou un excès de langage !

De plus, les « Hypothèses de travail » sont plus appropriés dans les travaux de recherche fondamentale ; c'est le cas des Thèses de Doctorat ou autres travaux spécialisés à thème novateur, mais très peu dans des dissertations de type analytique ou simplement descriptif qui, généralement, caractérisent les Mémoires de Fin d'Études.

In fine, l'Objectif de l'étude constitue donc l'énoncée générique approprié pour situer clairement la préoccupation de l'étude et le sens dans lequel celle-ci va être développée.

4.3. La Structure (Sommaire ou Plan) de l'étude

A travers la Structure (Sommaire ou Plan) de l'étude, l'auteur est invité à indiquer (partie par partie et/ou chapitre par chapitre), le schéma envisagé pour le développement du sujet. Mais, attention : La Structure (Sommaire ou Plan) de l'étude, n'est pas encore la table des matières ! Elle consiste simplement à donner une vue globale de l'orientation de la rédaction en énonçant uniquement les chapitres, éventuellement suivis d'un léger commentaire pour expliciter chacun desdits chapitres, mais sans autres détail.

Mais il ne faut pas se leurrer, non plus : car la structuration du Mémoire n'est pas anodine ! C'est là le précurseur et l'image de tout le débat futur, le cœur-même de l'étude et l'objet de nombreuses controverses. Nous y revenons plus largement au point 5.2 de la présente étude.

5. Le développement de l'étude

Aux termes de l'Introduction (générale), vient ensuite le corps du sujet, c'est-à-dire le développement intégral de l'étude.

5.1. Un préalable

Le développement de l'étude, c'est-à-dire la rédaction complète du sujet, constitue l'entrée en matière à proprement parler. À cette phase, un préalable s'impose pour l'auteur : une lecture approfondie sur le thème pour le développement de l'étude, chapitre par chapitre, selon les idées ou les aspects divers intéressants le sujet.

5.2. Structuration de l'étude

D'un point de vue global, un travail scientifique implique trois (3) étapes dans démarche intellectuelle, à savoir :

- Une première étape, qui consiste à présenter le cadre générique du sujet, autrement dit le cadre général ou théorique qui, pour l'auteur, constitue la base ou autre fondement contextuel du sujet ;
- Une deuxième étape destinée situer le cadre d'application de l'étude, c'est-à-dire le champ d'observation spécifique sur lequel l'auteur entend porter son diagnostic ou asseoir sa dissertation ;
- Une troisième étape, enfin, au niveau duquel sont présentées, analysées et interprétées les données (quantitatives et/ou qualitative) du champ d'étude aux fins d'éclairer les préoccupations initiales soulevées par l'étude et d'y proposer une interprétation, autrement dit la compréhension ainsi que la conclusion vers laquelle l'étude entend conduire.

Grosso modo, on peut dire que les étapes 1 et 2 constituent la phase préliminaire de l'étude ayant pour objet d'explicitier plus amplement la problématique du sujet. Quant à elle, l'étape 3 constitue le pôle central ainsi que l'aboutissement de l'étude.

Ainsi, au plan rédactionnel, l'étude, à cette première (1^{ère}) étape, développera, selon le cas :

- « L'Origine contextuelle » (autrement dit la Genèse ou l'Historique) du sujet ;
- « Le Cadre (ou Bases) conceptuel(les) / ou théorique(s) » du sujet ;
- Ou encore la « Revue de littérature » ou plus largement, « l'Etat de la question ».

Quant à l'étape 2, il sied de noter que la description du cadre d'application de l'étude dépend de la nature même de l'étude. En l'occurrence, elle est minime, implicite ou sans objet lorsque l'étude consiste en un débat de nature exclusivement théorique.

Quant à elle, l'étape 3 est encore plus nuancée ! Au plan méthodologique, celle-ci implique ici deux (2) voies alternatives selon que l'étude est, soit de nature strictement théorique, fondée exclusivement sur un débat d'opinion, soit qu'elle est plutôt empirique basée sur le recueil, l'analyse ainsi que l'interprétation des données.

Suivant la première voie, le développement correspondant consiste :

- En premier lieu, à mettre en relief les aspects (unique ou divers) qui suscite(nt) le débat ;
- En deuxième lieu, relever et analyser les forces et les faiblesses de la problématique ainsi mise en relief ;
- Enfin, exposer l'opinion, mieux la contribution, de l'auteur de l'étude (Mémoire, ou autre publication scientifique) ici concernée dans le sens d'appuyer la (ou les) position(s) en cause, de la (ou les) amender ou, tout simplement, de proposer des alternatives nouvelles.

De par son caractère plutôt empirique, la deuxième voie quant à elle, impose le processus méthodologique qui suit :

- Sur la base des objectifs de l'étude, du cadre contextuel ainsi que de son champ d'application d'ores et déjà développés, procéder au recueil ainsi qu'à la présentation des données qualificatives de l'étude ;
- Poursuivre avec l'analyse des données ainsi que l'interprétation des résultats ;
- Mettre en relief les enseignements issus de ces analyses pour en déduire une conclusion de l'étude.

5.3. Organisation des chapitres

Par-delà la nette logique de la structuration de l'étude, l'organisation des chapitres, qui en résulte, appelle deux observations, l'une sur l'organisation rédactionnelle des chapitres de l'étude, l'autre sur leur intitulé.

S'agissant de la première observation, disons d'emblée que la démarche méthodologique de l'étude en trois (3) étapes n'implique pas obligatoirement une structuration rigide de la rédaction en trois chapitres !

En effet, chacune des trois (3) étapes ci-avant décrites fixe plutôt un cadre à l'intérieur duquel la réflexion peut être développée en un (1) ou plusieurs chapitres selon les aspects (unique ou divers) que l'étude comporte et se doit de traiter spécifiquement.

Autrement dit, la structuration impérative d'un Mémoire (de Licence ou de Master), d'un Rapport de recherche ou autre Publication scientifique en trois (3) chapitres, tel que certains protocoles méthodologiques l'interprètent, n'est pas une fatalité. Une telle vision correspond davantage à la logique du raisonnement intellectuel et au fil conducteur de la

dissertation dans le cadre duquel l'auteur a la liberté d'évoluer tout en restant fidèle aux trois (3) étapes de la démarche intellectuelle.

En l'occurrence, l'étape 3, laquelle constitue le cœur du sujet, exige, selon l'importance ou l'intérêt du sujet, un développement en un (1) ou plusieurs chapitres afin d'appréhender, de façon plus concise, chacun des aspects constitutifs du débat.

S'agissant de la deuxième (2^{ème}) observation, que dire de l'intitulé des chapitres ? A cet égard, contrairement à ce qui s'observe maintes fois dans nombre de travaux de Mémoires particulièrement, l'intitulé de chacune des trois (3) étapes méthodologiques reconnues n'appelle pas d'être reproduit, aussi mécaniquement que cela ici, comme titre des chapitres des travaux concernés.

Chaque titre de chapitre est certes établi en concordance avec l'étape méthodologique correspondante mais son énoncé est plutôt supposé refléter le contenu spécifique du sujet traité.

Ci-après une illustration de la structuration de l'étude au plan, à la fois, de la logique des trois (3) étapes méthodologiques que de la présentation, selon le sujet, des chapitres qui en découlent.

a) Exemple illustratif 1

Soit un sujet de Mémoire dont le thème suit : « La faisabilité de l'implantation d'une Institution de Microfinance en Territoire de Walikale au Nord-Kivu ».

• Plan (ou Structure) de l'étude.

Étapes méthodologiques -(3 étapes)-	Structure de l'étude -(4 chapitres)-
(1) Cadre générique / (ou théorique) du sujet.	(1) Genèse historique de la Microfinance dans le monde et en RD Congo (2) Bases conceptuelles et institutionnelles de la Microfinance.
(2) Description du milieu de l'étude / (ou Cadre d'application de l'étude).	(3) Le territoire de Walikale
(3) Présentation des données, analyse et discussion des résultats.	(4) Données estimatives de la faisabilité de la Microfinance à Walikale

b) Exemple illustratif 2

Soit un sujet de Mémoire dont le thème suit : « La Gestion du risque de crédit dans une Institution financière, - Cas de la CADECO ».

• Plan (ou Structure) de l'étude

Étapes méthodologiques -(3 étapes)-	Structure de l'étude -(5 chapitres)-
(1) Cadre générique / (ou théorique) du sujet.	(1) Du risque de crédit, en général (2) Les outils d'évaluation et de gestion du risque de crédit
(2) Description du milieu d'étude (ou Cadre d'application de l'étude).	(3) La CADECO, une Institution financière congolaise.
(3) Présentation des données, analyse et discussion des résultats.	(4) L'analyse du risque de crédit à la CADECO. (5) La gestion préventive du risque de crédit à la CADECO.

c) Observations

Par rapport aux deux pôles d'attention soulignés dans la structuration de l'étude, à savoir (La Structuration de l'étude v/s Etapes méthodologiques) et l'Intitulé des chapitres v/s Intitulé des étapes méthodologiques), il sied de noter :

- Avant tout, que la démarche méthodologique en trois étapes ainsi que les termes de chacune de ces trois étapes méthodologiques constituent, à coup sûr, une référence intellectuelle, un guide dans l'organisation de l'étude ainsi que celui du processus rédactionnel qui en découle ;
- Mais qu'en revanche, la structuration rédactionnelle du texte ne doit pas obligatoirement constituer une reproduction mécanique, voire une « copie certifiée conforme » du même référentiel méthodologique, ni en termes du nombre de chapitres, ni en celui des intitulés des trois (3) étapes du processus méthodologique.

6. La conclusion de l'étude

Autant l'Introduction a pour but de poser le problème et de situer le lecteur, de façon synoptique, sur le débat attendu du sujet, autant la conclusion consiste à restituer au même lecteur :

- (1) la problématique telle qu'elle a été posée (en introduction),

- (2) le débat (ou l'analyse), que celle-ci a suscité, et
- (3) le résultat de l'étude ainsi que les enseignements qu'il convient d'en retenir.

In fine, la Conclusion constitue un résumé de l'ensemble de la démonstration. Ainsi, couplée à l'introduction, elle donne une vue d'ensemble du sujet. Elle est, dans la meilleure des cas, établie sur deux (2) à trois (3) pages.

7. La bibliographie de l'étude

La Bibliographie est nécessaire et exigée pour étayer les affirmations de l'auteur et donner les sources de celles-ci.

Dans son contenu, la Bibliographie reprend chronologiquement :

- (I) Les Ouvrages ;
- (II) Les Articles scientifiques ;
- (III) Les Textes officiels, Rapports et autres
- (IV) La Webographie.

Quant à son mode de présentation, ci-après un protocole bibliographique de référence.

(I) Ouvrages

(Exemple)

- Frécon G., Formuler une problématique, Dunod Editions, Paris 2006.
- Crosier M. et Friedberg E., L'acteur et le système - Les contraintes de l'action collective, Edition du Seuil, Paris 1981.

(II) Articles scientifiques

(Exemple)

- Valenzuela I. , The experience of commercial bank downscalers in microfinance,
in : Small Entreprise Developement, Vol.13, n°04, 1997, pp.22-34.
- Gellner E., Le statut scientifique des sciences sociales,
in : Revue internationale des sciences sociales, Vol.36, n°04, 1984.

(III) Textes officiels, rapports et autres.

(Exemple)

- Banque Centrale du Congo, Rapport sur la politique monétaire en 2017-n°15-Kinshasa, février, 2018.
- Banque Mondiale, rapport sur le développement économique dans le monde, 2008-Washington-DC, mars 2009.
- Présidence de la République, Loi portant régime général des biens, régime foncier et immobilier, régime des sûretés- Journal Officiel de la République n°15, Kinshasa, Aout 1980.

(IV) Webographie

(Exemple)

- Chahid M., « Le constructivisme social : notes critiques sur la thèse de Berger et Luckmann », disponible sur <http://mchahid.wordpress.com/2011/03/13/le-constructivisme-luckman/>, consulté le 2 janvier 2014.
- Chanlat J., « L'analyse des organisations : un regard sur la production de la langue française contemporaine (1950-1990) », disponible sur www.erudit.org, consulté le 8 mai 2018.
- Chevallier J., « l'analyse institutionnelle », disponible sur www.meta-educ.be/textes/a.i..pdf, consulté le 13 avril 2014.
- Chomienne H., « le management dans les organisations publiques », disponible sur www.esen.education.fr/fileadm/use, consulté le 3 novembre 2015.
- Comte A., *Cours de philosophie positive*, disponible sur http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classique_des_sciences_sociales/index.html, consulté le 24 décembre 2016.

8. La Table des matières (de l'étude)

La Table des matières est nécessaire pour conduire le lecteur en lui donnant une vue d'ensemble du travail tel qu'il a été développé et peut-être lu dans ses détails.

Au plan de sa position dans l'étude, deux variantes s'offrent à la « Table des matières ».

- En premier lieu, la Table des matières est naturellement prévue pour se situer en fin de travail, au bout de toute la rédaction ;
- Mais, comme deuxième variante, la table des matières est mieux placée en début de Travail, juste après la page de garde, lorsqu'au bout de l'étude, le travail comporte des annexes dont l'importance (en nombre de pages) pourrait gêner la lisibilité de cette Table des matières.

9. Les annexes (de Fin de l'Étude)

Une Annexe est un extrait de texte, un tableau ou autre document mis en relief par l'auteur pour illustrer ou expliciter un aspect quelconque développé dans le corps de l'étude.

Une Annexe constitue donc un complément au corps de l'étude et n'a de sens que s'il a un lien explicatif avec celle-ci

Contrairement aux notes et autres renvois de bas de page (qui n'excèdent pas quelques lignes), les Annexes sont reléguées au bout du travail pour offrir une lecture appropriée sans alourdir le corps du texte.

10. Canevas (Récapitulatif)

10.1. Canevas Méthodologique de Rédaction (Module 1. Étude de type théorique, à débats d'opinion).

Etapes	Structuration de l'étude
	0. Introduction
	• Problématique du sujet • Objectif de l'étude • Structure (ou Plan) de travail
	1. Cadre générique de l'étude
	• Origine contextuelle (c'est-à-dire Genèse, Historique ou autre contexte) du sujet ; Ou encore • Cadre (ou Bases) conceptuel (les) /ou théoriques(s) du sujet
	2. Cadre (ou Champs) d'application de l'étude
	• Description du Cadre (ou Champs) d'application de l'étude

3. Présentation des positions, Analyse et Débats²	
	• Présentations des positions en cours (ou en cause) sur le sujet • Analyse (autrement dit Mise en relief) des points forts et des points faibles des positions en cause. • Débats /ou Justifications.
4. Conclusion de l'étude	
	• Rappel (en bref) de la Problématique tel qu'elle a été posée par l'étude. • Mise en relief (en quelques lignes) des points saillants (positions et contre-positions des débats ainsi que les enseignements) issus de ces débats. • Opinions et prise de position finale de l'auteur (de l'étude) sur le sujet.

10.2. Canevas Méthodologique de Rédaction
(Module2. Etude de type empirique, basée sur l'interprétation des données).

Etapas	Structuration de l'étude
0. Introduction	
	• Problématique du sujet • Objectif de l'étude • Structure (ou Plan) de travail
1. Cadre générique de l'étude	
	• Cadre générique (ou contextuel) du sujet ; Ou encore • Cadre (ou Bases) conceptuel (les) /ou théoriques(s) du sujet
2. Cadre (ou Champs) d'application de l'étude	
	• Description du Cadre (ou Champs) d'application de l'étude

² Une étude susceptible d'être développée en un (1) ou plusieurs chapitres selon les aspects (unique ou divers) qui caractérisent le sujet.

3. Présentation des données, Analyse et Interprétation des résultats. ³	
	• Collecte et présentation des données. • Analyse des données. • Interprétation des données.
4. Conclusion de l'étude	
	• Rappel (en Bref) de la problématique tel qu'elle a été posée par l'étude. • Mise en relief (en quelques lignes) de l'analyse (précédente à des données, des résultats ainsi que des enseignements issus de ces résultats. • Opinions et prise de position finale de l'auteur (de l'étude) sur le sujet.

Bibliographie

Beaud M., L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de Master, une Thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net. Ed. La découverte, Paris 2006.

Depletteau F., La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la Question de départ à la communication des résultats. Ed. de Boeck, Bruxelles 2007.

Fréon G., Formuler une problématique. Dunod editions, Paris 2006.

Gavard Peret M. L et al., *Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*. Pearson editions, Paris 2008.

Gislaru G. et al., *L'écrit universitaire en pratique.*, Ed. de Boeck, Bruxelles, 2009.

ISC, *Caneva du mémoire.*, Inédit, Goma 2018.

Jean Otemikongo, *La recherche scientifique en sciences sociales et Humaines.*, Ed. l'Harmattan, Paris 2018.

Madeleine Grawitz, *Méthodologie de recherche en sciences sociales.*, Édition Dalloz, Paris 2001.

³ Une étude susceptible d'être développée en un (1) ou plusieurs chapitres selon les aspects (unique ou divers) qui caractérisent le sujet.

UNIGOM, « Guide de rédaction et de supervision des travaux scientifiques », Goma, Annales de l'UNIGOM-Numéro spécial, 2018.